

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 1

Votants : 9

COMMUNE DE MEHERS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à 18 h30 heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 07 décembre 2025

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, FRANQUELIN Jean-Philippe, FRANQUELIN Florentin

Absents excusés : BROUHENA Christelle, DEBRUYNE Caroline, LAROCHE Romain,

Absent(s) non excusé(s) :

Pouvoir : Mme DEBRUYNE Caroline donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

754 Plan de financement des travaux de réhabilitation de LA FORGE, propositions financières

Afin de financer les travaux de réhabilitation de LA FORGE en deux logements, s'agissant d'une immobilisation qui sera inscrite à l'actif du bilan de la commune, M le maire propose au conseil la mise en place d'un financement à moyen terme permettant d'avoir un remboursement couvert par les loyers à percevoir.

Il présente au conseil les deux propositions financières reçues de l'AFL et du CRCA

Après étude des deux propositions et après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

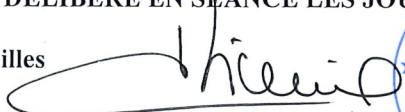
-De contracter auprès du Crédit Agricole Val de France un prêt à moyen terme d'un montant de deux cent mille euros (200 000 €) D'une durée de 20 ans, au taux fixe de 3,66%, avec des échéances constantes de 3 536,57 € et une périodicité trimestrielle à terme échu.

Frais de dossier de cent cinquante euros (150 €)

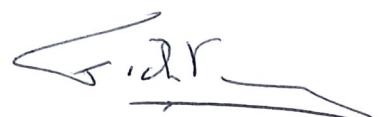
-D'autoriser M le maire à signer tous documents relatifs à la mise en place et au déblocage de ce prêt

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le maire,
LIONS Gilles



La secrétaire de séance,
FICHTEN Marie-Pierre



Transmis en préfecture le 12 décembre 2025
Certifié exécutoire le